

Procès-verbal de l'Assemblée du 15 avril 2024

Le Conseil général de Grancy régulièrement convoqué s'est réuni à la grande salle pour débattre de l'ordre du jour suivant :

1. Appel
2. Lecture du PV du 11 décembre 2023
3. Préavis municipal n°1/ 2024
4. Communications municipales
5. Communications du bureau
6. Divers et propositions individuelles

Le Président, M. Serge Juillerat, ouvre la séance à 20 h.

Il salue la présence d'une personne venue en auditeur. Il annonce une modification de l'ordre du jour, avec l'ajout d'un point 3 b : motion déposée par M. Thierry Chauvy concernant la station de carburant.

1. Appel

Sur 87 membres 53 sont présents et 18 sont excusés. Le Président procède à l'assermentation de trois nouveaux membres qui sont remerciés pour leur engagement : MM. Michel Devantay, Gilbert Gribi et Alexandre Berthoud.

2. Lecture du PV

Le procès-verbal de l'Assemblée du 11 décembre 2023 est lu et approuvé avec 2 abstentions.

3. Préavis municipal concernant l'achat de la parcelle 350

M. le Syndic apporte à l'Assemblée quelques informations complémentaires : il rappelle que le but est de former dans ce quartier un ensemble intéressant et d'en maîtriser le développement. La Commune devrait de toute façon équiper cette parcelle pour répondre à la demande de M. Fabrice Devantay qui a déjà bien avancé dans son projet de valorisation. Il précise également que seuls 4 logements seront autorisés sur le site mais que de nombreuses servitudes empêchent des immeubles.

La commission gestion/finances par M. Tissot rapporteur donne lecture de ses conclusions et, convaincue des arguments donnés et de l'absence de risque financier, recommande au Conseil d'approuver ce préavis.

Plusieurs questions sont posées à M. le Syndic :

M. Kool souhaite des précisions sur la zone dite « intermédiaire », zone qui fera l'objet de décisions ultérieures.

M. Barreiros reçoit confirmation que la route d'accès est bien aux frais de la commune mais pas de garantie absolue qu'il n'y aura pas d'augmentation d'impôts à l'avenir.

Mme Rochat estime que rien ne presse, M. Michel Devantay se demande pourquoi acheter si rien ne se construit dessus. L'urgence est que M. Fabrice Devantay souhaite valoriser cette parcelle maintenant et qu'elle va donc se construire de toute façon. M. Wuarchoz et M. Joyet demandent quelles sont les dépenses prévues dans un avenir proche : la déchetterie, quelques rénovations, mais ni la STEP ni la grande salle. M. Berthoud propose d'utiliser les 3 terrains que nous possédons déjà mais M. Siegrist rappelle que les nombreuses servitudes seraient maintenues et que la globalité permettrait de songer aux zones vertes et aux accès plus facilement. M. Klunge approuve l'augmentation de la rentabilité avec ce terrain supplémentaire dans un projet futur, la réflexion plus sereine à propos du parking et des accès communs et le prix intéressant.

Au moment du vote, le préavis est accepté avec 35 oui, 19 non et 2 abstentions.

3b. Motion de M. Thierry Chauvy

Lue par son auteur, la motion demandant le maintien d'une station de carburants à Grancy et l'étude de la faisabilité par la Municipalité rencontre un certain succès et est approuvée par 43 voix pour, 7 contre et 6 abstentions.

4. Communications municipales

Mme Widmer :

- Il y a un grand nombre d'enfants à Grancy et un manque certain de places en UAPE (Unités d'accueil pour écoliers). La commune souhaitait en ouvrir une dans les locaux de la cantine mais les UAPE sont soumises à la Loi sur l'Accueil de jour et ne sont donc pas de compétence municipale. Ainsi, nos locaux communaux ne sont pas adéquats. Il manque de la place pour un bureau fermé, un coin repos et un endroit pour le personnel. Le projet ne verra donc pas le jour.

- Concernant les écoles de musique, le subventionnement a été validé par le Canton et sera effectif dès le 1^{er} mai.

M. Siegrist :

- Le restaurant ré-ouvrira ses portes le 1^{er} mai, repris par M. Yves Fumat, restaurateur bien connu dans la région. A cette occasion, un apéro sera offert à la population de 17 à 19 h.

5. Communications du bureau

M. le Président annonce pour le 24 juin la prochaine séance du Conseil général.

6. Divers

Mme Plattner demande où les clients du restaurant pourront se parquer. En tous cas pas sur la Place de la fontaine mais il y a 25 places disponibles actuellement.

Mme Constant et M. Berthoud regrettent l'abandon du projet d'UAPE à Grancy et proposent des alternatives comme des containers ou le battoir. Malheureusement il n'y a pas de dérogation possible à cette Loi, ni moyen d'être limite avec elle. Quant au battoir, il faut l'oublier définitivement, le bâtiment est vétuste et dangereux.

M. Kool rappelle que la création des places de parc devant la grande salle avait été acceptée sous réserve de plantation d'arbres. L'arborisation se fera en même temps que la rénovation de la place de jeux.

M. Michel Devantay signale un gros trou sur la route du Sétif.

La parole n'étant plus demandée, le Président clôt la séance à 21 h 15.

Le Président :

La secrétaire :